# Les nouvelles de Locoal-Mendon

#06
Janvier 2022

Doereioù
Lokoal-Mendon

## DOSSIER :

Autorisations d'urbanisme : vos démarches facilitées

## À LA DÉCOUVERTE...

la Quenouille de Sainte-Brigitte

## ACTUALITÉ :

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

des chiffres pour construire demain

Locoal-Mendon
Lokoal-Mendon

# Sommaire


3 ÉDITO

4-5 EN IMAGES

6-10 ACTUALITÉS

11-15 DOSSIER : URBANISME : VOS DÉMARCHES FACILITÉES

16-17 À LA DÉCOUVERTE DE LA QUENOUILLE DE SAINTE-BRIGITTE

18 À LA LECTURE D'UNE SÉLECTION DE LIVRES ANIMÉS

19 ETAT CIVIL & AGENDA


## PERMANENCES DES ÉLUS :

**Karine Bellec,**
Maire :
**> mardi et samedi, de 9h à 11h**

**Gilles Le Baron,**
Adjoint aux travaux, bâtiments, voirie :
**> samedi, de 9h à 11h**

**Isabelle Quer,**
Adjointe à l'action sociale, aux solidarités, handicap et logement :
**> jeudi, de 9h à 11h**

**Pascale Goavec,**
Adjointe à l'environnement, patrimoine, gestion des risques, projets d'urbanisme :
**> lundi, de 10h à 12h**

**Sébastien Jollivet,**
Adjoint à l'éducation, jeunesse, associations, sport :
**> mercredi, de 14h à 16h**

**Lionel Hervé,**
Adjoint à la culture, l'animation de la vie locale, intercommunalité :
**> samedi, de 10h à 12h**

**Hermeline Le Loupp,**
Adjointe à la communication, vie citoyenne, vie économique :
**> vendredi, de 9h à 11h**

**UN SUJET À PROPOSER ?** contactez-nous sur **communication@locoal-mendon.fr**


**Mairie de Locoal-Mendon** – 4 place du Général de Gaulle – 56550 Locoal-Mendon – **02 97 24 60 87**
www.locoal-mendon.fr - facebook @mairielocoalmendon- **Directeur de publication :** Karine Bellec **- Responsable de la rédaction :** Hermeline Le Loupp - **Rédaction :** commune de Locoal-Mendon - **Crédits photo :** commune de Locoal-Mendon, Envato sauf mentions contraires- **conception et mise en page :** Ö Studio- 56000 Vannes - **Parution** : janvier 2022 - **impression :** Concept Imprimerie IMPRIM'VERT® - HENNEBONT - Imprimé en 1900 exemplaires sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement

# Edito

## CHERS LOCOALO-MENDONNAIS,

En ce nouvel an 2022, je vous présente mes vœux les plus chaleureux. La pandémie impacte grandement notre quotidien et notre joie de vivre. Pour autant, il nous faut nous adapter pour avancer.

La crise sanitaire n'a pas freiné les activités liées au social et à la jeunesse. Je remercie vivement les bénévoles mobilisés pour leur dynamisme et enthousiasme.

L'actualité sera dense cette année avec le recensement de la population, l'aménagement des abords à Emeraude en un pôle intergénérationnel de loisirs extérieurs ou encore la programmation du futur quartier du Poul Guemenenn. Avec le bureau d'étude ARTER, la municipalité invite les habitants à répondre au questionnaire citoyen pour définir les besoins en termes d'habitat et d'aménagement. Des visites et échanges sur le terrain, des ateliers participatifs seront organisés.

L'urbanisme est un sujet prégnant, d'autant plus dans nos communes littorales. Les contraintes législatives sont nombreuses et complexes et les lois successives renforcent les interdictions. Construire en zone agricole ou naturelle, installer un habitat mobile n'est pas autorisé. Le futur SCOT*, piloté par le Pays d'Auray, est en cours d'élaboration. Une modification simplifiée du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) suivra dans chaque commune du territoire. En cas de doute sur la faisabilité d'un projet, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie avant de déposer un dossier d'urbanisme.

Profitez du mieux possible de cette nouvelle année et prenez soin de vous.

Bien à vous,

*Karine Bellec,*
Maire de Locoal-Mendon

*Schéma de Cohérence Territoriale

## LOKOAL-MENDONIZ KAER,

War dreuzoù ar blez 2022 e teuan da ginnig deoc'h ma c'halonekañ ha karantezuasañ souetoù. Ar c'hleñved-red a zalc'h da boueziñ atav àr hor pemdez ha lañs ar vuhez. Hag atav e rankomp ivez en em ober doc'h ar pezh a zo red evit derc'hel da vonet àr-raok.

An diaezamantoù yec'hed n'o deus ket bihanaet neoazh al lañs da ober evit ar pezh a denn d'ar sokial ha d'ar yaouankiz. A greiz kalon e lâran trugarez d'an holl dud oberiant a galon vat evit o gred hag o begon.

Stank e vo an traoù nevez geneomp ar blez-mañ : niveret e vo ar boblañs, kempennet an ardro e Emeraude evit aoziñ en diavaez ar pol dudi etre rummadoù pe, c'hoazh, raktres karter dazonet Poull-Gumenenn. Kevred get ARTER, ar burev studi, e kouviomp an annezidi da respont d'ar goulennadeg sitoian evit ma vo spisaet an doberioù a-fed lojeris da sevel ha terkiñ an endro. Aozet e vo gweladennoù hag eskemmoù àr al lec'h, atalieroù perzhiiñ.

Ar c'hêraoziñ n'eo ket un danvez a netra, dreist-pep-tra en hor c'humunioù-ni ag an arvor. Stank ha luziet eo ar redioù lezennel, ha groñs-oc'h-groñs an difennoù a lezenn da lezenn nevez douget. Batisiñ en tachadoù miret d'al labourdouar pe er re natur gwarezet, lec'hiiñ ur mobilom n'eo ket aotreet. E vêr get ar BEKT * da zonet, bet fiziet en aoziñ anezhañ er Pays d'Auray; goude e kinnigo pep kumun ag an tiriad kemmiñ he SLK. Mar en em gaver en arvar àr an aotre da sevel pe da vatisiñ, gwell eo, kent krog get sevel an teuliad aoziñ, donet d'an ti-kêr da c'houlenn penn d'an traoù.

Deoc'h da denn ho kwellañ mad ag ar blezad nevez. Diwallit doc'h ho yec'hed.

A galon,

*Karine Bellec,*
Maire de Locoal-Mendon

*Brastres evit kenstagded an tiriad

# En images

## 30 SEPTEMBRE : voyage virtuel pour les seniors…

…en montgolfière, chiens de traîneau ou au cœur de villes historiques… grâce à la médiathèque et les casques virtuels du réseau !

## 26 AU 28 NOVEMBRE : 3,4 tonnes à la Collecte alimentaire

Merci à la quarantaine de bénévoles (dont l'Espace Jeunes en photo ci-dessus) et aux donateurs qui se sont mobilisés !

## VACANCES D'AUTOMNE :

une fresque réalisée dans la salle du bourg avec l'Espace Jeunes, pilotée par Erell et Eva sur les motifs des personnages du studio Ghibli.

## 11 NOVEMBRE :

cérémonie à l'occasion de la Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France ».

## 26 NOVEMBRE :

élection du nouveau conseil municipal des enfants par les élèves du CE1 au CM2 des deux écoles (lire p.8).

## DÉCEMBRE : ILLUMINATION DE NOËL COLLABORATIVE ET ARTISANALE

Avec la fabrication d'un hippocampe lumineux, menée par un élu (David Le Sommer) et un agent des services techniques (Eric Ramond).

## DU 11 AU 17 DÉCEMBRE : 249 colis de Noël distribués

aux plus de 75 ans de la commune par les élus et membres du CCAS.

## SAMEDI 18 DÉCEMBRE

Visite du Père Noël en side-car.
Ce temps fort de Noël, très apprécié des enfants, a été suivi d'un feu d'artifice tiré dans le centre bourg.

# Actus

## RECENSEMENT DE LA POPULATION : des chiffres pour construire demain

**Équipe des agents recenseurs pour la campagne 2022**

> De gauche à droite de haut en bas : Michel DAVID, Roland LE NY, Pascal PROT, Elisabeth LE GREZAUSE, Catherine MAUNY et Michelle LE PABIC.

> **deux agents absents de la photo:** Ewen BELLEC et Guénaël LEGO.

### A quoi sert le recensement ?

Prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, piscines, etc.), déterminer les moyens de transports à développer, construire des logements... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée. De ces chiffres découle aussi la participation de l'État au budget des communes.

### Comment ça fonctionne ?

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible, en fixant un rendez-vous avec l'agent recenseur. Julie Allais, conseillère numérique de la commune, peut aussi vous accompagner pour réaliser cette démarche en ligne (Cf. p. 8).

### Et ensuite ?

Les questionnaires sont réceptionnés par l'Insee qui procède ensuite à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

**CONTACT :**

Nathalie MILLAREC,
coordinatrice du recensement
**Tél. 02 97 24 60 87**
**mail. recensement@locoal-mendon.fr**

**Pour en savoir plus :** **https://www.le-recensement-et-moi.fr**

## 2635 € POUR LE TÉLÉTHON

***Locoal-Mendon a accueilli l'édition 2021 du téléthon intercommunal en coordonnant les différentes initiatives des associations et communes partenaires (Ploemel, Etel, Erdeven et Belz).***

> **Un florilège d'animations a ainsi été mis en place :** une randonnée (LMEndurance), des animations football (AS Ria et L'Hermine Football) des balades en poneys (Cavaliers de Lapaul), des défis ludiques (Cardinal, club de tennis de table de Belz-Erdeven), des tours en calèche offerts par la municipalité, des concerts en continu, une vente de plats à emporter et une vente de gâteaux assurée par le CME.

Et pour clore la journée, le public a relevé le défi Lumières, thème de cette édition, à l'aide de lampions, accompagné en musique par le bagad.

**Vidéo à découvrir en ligne sur**
**www.locoal-mendon.fr**

# FUTUR QUARTIER POUL GUEMENENN : votre avis compte !

***Un nouveau quartier sera prochainement aménagé sur le secteur Poul Guemenenn (derrière le Pôle médical) qui devrait accueillir près d'une centaine de logements.***

La commune a choisi de se faire accompagner par le bureau d'études ARTER en lui confiant l'étude de programmation urbaine, paysagère, technique et financière de ce projet d'urbanisme. Il s'agit d'en faire un véritable lieu de vie et un nouveau quartier en interaction avec le centre-bourg, avec notamment des **espaces verts et des espaces sécurisés favorisant les cheminements doux, pour les piétons et les vélos.**

**Afin d'impliquer les habitants dans cette réflexion, une phase de concertation est proposée, avec, dans un premier temps, un questionnaire (déposé dans votre boite aux lettres) permettant de définir vos besoins en termes d'habitat et d'aménagement. Des visites et échanges sur le terrain, ainsi que des ateliers participatifs suivront au cours de ce premier semestre 2022.**

# INAUGURATION DE L'EXPOSITION VIVRE À EN MOURIR

Samedi 27 et dimanche 28 novembre, Locoal-Mendon a accueilli la première de l'exposition à vocation itinérante du comité du pays d'Auray de l'ANACR et des Amis de la Résistance. L'**exposition, consacrée aux femmes résistantes et combattantes européennes de la Seconde Guerre mondiale**, propose un portrait croisé de vingt femmes, d'horizons différents mais toutes engagées dans la Résistance face au nazisme et au totalitarisme. Parmi elles, Margot Caudan, figure locale de la Résistance, qui s'est éteinte le 13 novembre et à qui cette exposition rend hommage.

***Inauguration de l'exposition, en présence notamment de Baptiste Rolland, sous-préfet de Lorient et Maryline Le Sauce, présidente de l'ANACR – Comité du Pays d'Auray et réalisatrice de l'exposition.***

# BOURSE À PROJETS : à vos idées pour faire rayonner Locoal-Mendon

La commune soutient les initiatives ayant une plus-value pour le territoire communal.

D'un montant **maximum** de 2000 € par projet (et dans la limite de 70 % du financement global), cette aide permet de stimuler les projets ou événements d'intérêt général, de faire du lien entre les Locoalo-Mendonnais.

Les dossiers, à déposer en mairie seront évalués lors d'une soutenance et selon une grille de critères définis.

**> Dossier accessible en mairie et sur**

**www.locoal-mendon.fr**

# ELECTIONS 2022 : êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

Cette démarche est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Réalisable tout au long de l'année, **il est nécessaire d'y figurer au plus tard le 4 mars pour l'élection présidentielle et le 6 mai pour les élections législatives.**

**Vous pouvez vérifier votre inscription et/ou vous inscrire :**

> **En ligne**, sur **Service-Public.fr**

> **En mairie**, directement ou par courrier sur justificatif de domicile, d'identité et le Cerfa n° 12669*02

# En bref

## ACCUEIL AMPLIFIÉ pour le multi-accueil Ty Mous

Le dispositif Multi-accueil intercommunal itinérant **Ty mous (bébé bus) sera désormais présent deux jours par semaine sur la commune (jeudi et vendredi) et avec des horaires élargis (8h - 18h)**. Une réflexion est en cours sur un éventuel accueil à la salle du bourg.

## LE PLEIN D'ANIMATIONS : pour éviter les pesticides

Samedi 2 avril, un temps-fort est organisé dans le cadre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides.

**AU PROGRAMME : un troc de graines, des ateliers d'apprentissage et de sensibilisation :** fabrication de mini-mottes, reconnaissance de végétaux pour les enfants, compostage des déchets de cuisine et jardin, fabrication de piège à frelons asiatiques, etc.

## C'EST NOUVEAU : Un service numérique à votre disposition

Julie ALLAIS, conseillère numérique pour Locoal-Mendon et Belz, est présente sur la commune trois jours par semaine pour accueillir les habitants qui ont des besoins ou des questions liés au numérique, tels que :

> Accompagner à la prise en main d'un équipement informatique (PC, smartphone, tablette…)

> Réaliser une démarche en ligne

> Apprendre les bases du traitement de texte

**HORAIRES :**

**Mercredi et Jeudi :** 9h-12h30 / 13h30-17h
**Vendredi après-midi :** 13h30-17h

**Tel. 06 71 26 77 19**

## UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ÉLU

***Le 26 novembre dernier, plus de 150 élèves du CE1 au CM2 ont voté pour élire leurs représentants. 12 enfants, 6 de chaque école, ont été élus pour un mandat de deux ans.***

L'occasion pour les enfants de découvrir le fonctionnement d'une élection en participant pleinement à cet acte citoyen. Les enfants candidats ont ainsi mené leur campagne, en réalisant des affiches pour faire connaitre leurs projets auprès de leurs camarades.

Le jour des élections, tous les enfants inscrits au scrutin ont été invités à prendre les bulletins de vote des différents candidats, à passer dans l'isoloir puis à voter sur présentation de leur carte d'électeur et contre signature, comme pour une élection classique.

| Ecole Notre Dame des Fleurs | Ecole Hugues Aufray |
|---|---|
| Youn KERGOZIEN | Salomé DEAL |
| Athénaïs SAVARY | Neven BEGOIN |
| Noé ROSE | Apolline YVERNAULT-LAMETRIE |
| Délia CALVEZ | Joaquim TEULET |
| Eliot JEHANNO | Clémentine MAHE |
| Mélinda LE LOUPP | Lily-Rose NEVEUX |

**Les nouveaux élus ont été rapidement actifs, en participant à la vente des gâteaux du Téléthon, le 4 décembre**. S'en est suivie leur **séance d'installation le samedi 11 décembre**. L'occasion de présenter les projets de chacun et d'échanger sur le rôle du CME. Les nouveaux élus ont également désigné leur maire, Eliot Jehanno, et son adjointe, Salomé Déal.

## BULLE D'AIR, UN SERVICE D'AIDE AU RÉPIT POUR LES AIDANTS

Pour les aidants accompagnant quotidiennement un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap, il est souvent difficile de s'organiser pour s'absenter ou se reposer. Le dispositif **Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de passer le relais temporairement à un professionnel** intervenant auprès de la personne aidée, à son domicile.

L'association AMPER a été désignée par la MSA pour mettre en œuvre ce service sur le territoire morbihannais. Les aidants profitent ainsi d'un service spécialiste du répit à domicile ponctuellement ou régulièrement, **quelques heures de jour comme de nuit, durant un week-end, une semaine ou plus.**

### Qui peut bénéficier de Bulle d'air et comment ?

Tous les aidants, ressortissants MSA ou non, peuvent solliciter ce dispositif en contactant AMPER au

**02 97 46 51 97** ou **bulledair@amper-asso.fr**

Un diagnostic des besoins et une évaluation sont réalisés au domicile de la personne aidée. Une **aide financière** des Caisses de Retraite est possible et une **réduction d'impôt de 50%** peut être appliquée.

## UNE VIGILANCE PARTICIPATIVE AUTOUR DES POLLUTIONS DU LITTORAL

Une campagne de vigilance participative est lancée par Vigipol, syndicat mixte de protection du littoral breton pour lutter contre les pollutions maritimes.

**Chacun est invité à signaler tout échouage d'oiseau et/ou tout arrivage exceptionnel de marchandises ou de polluants constatés sur le littoral à**

**pollution@vigipol.org** **en indiquant :**

> La date et le lieu de la découverte (commune et nom du lieu-dit)

> Le type d'arrivage

> Et ce que vous en avez fait

**Joignez-y si possible des photos.**

Merci pour votre contribution !

# Conseils EN BREF

## 22 SEPTEMBRE

• Approbation du procès-verbal du conseil du 22 août
***> 18 pour, 5 contre***

### ENFANCE JEUNESSE :

• Convention de réciprocité des frais de scolarité avec Brec'h
***> Pour, à l'unanimité***

• Déploiement de la fibre optique

• Travaux de pose d'une armoire
***> Pour, à l'unanimité***

• Création d'un règlement de voirie
***> Pour, à l'unanimité***

### ENVIRONNEMENT :

• Convention avec Alcome pour la collecte de mégots abandonnés sur la voie publique
***> Pour, à l'unanimité***

### INTERCOMMUNALITE :

• Désignation de Karine Bellec comme représentant à la CLECT
***> Pour, à l'unanimité***

### CULTURE :

• Partenariat avec Auray pour l'accueil d'un spectacle lors du festival Méliscènes
***> Pour, à l'unanimité***

• Désaffection de documents du fonds de la médiathèque et organisation de vente ou dons
***> Pour, à l'unanimité***

### MOBILITE/TRANSPORT :

• Mutualisation avec Belz pour une navette hebdomadaire jusqu'à Auray
***> Pour, à l'unanimité***

### RESSOURCES HUMAINES :

• Instauration d'indemnités pour travaux supplémentaires à caractère exceptionnel
***> Pour, à l'unanimité***

### URBANISME :

• Prescription acquisitive trentenaire et convention de travaux d'assainissement
***> Pour, à l'unanimité***

### FINANCES :

• Budget : changement d'affectation de crédits pour réaliser des travaux et bénéficier d'une subvention départementale
***> Pour, à l'unanimité***

## 15 DÉCEMBRE

• Approbation du PV du conseil du 22 septembre
***> Pour, à l'unanimité***

### RESSOURCES HUMAINES :

• Adhésion aux dispositifs de VTA et de PEC (contrats de missions pour jeunes)
***> Pour, à l'unanimité***

• Modification de la durée hebdomadaire de plusieurs emplois à temps non complets
***> Pour, à l'unanimité***

### URBANISME :

• Prescription acquisitive
***> Pour, à l'unanimité***

### FINANCES :

• Maintien des tarifs des services périscolaires, extra-scolaires, de la salle Emeraude

• Hausse de 1% pour les livraisons, harmonisation du coût des photocopies, suppression des tarifs fax

• Renouvellement de la tarification sociale pour la restauration scolaire
***> Pour, à l'unanimité***

• Indemnité de mission, remboursement de frais de déplacements temporaires
***> Pour, à l'unanimité***

### ENVIRONNEMENT :

• Convention de valorisation des certificats d'économie d'énergie avec AQTA
***> Pour, à l'unanimité***

•Avis relatif à l'enquête publique sur les travaux du bassin versant de la ria d'Etel
***> Pour, à l'unanimité***

### ENFANCE-JEUNESSE :

• Convention de mise à disposition de locaux pour le multi-accueil itinérant sur 2 jours/semaine
***> Pour, à l'unanimité***

### INTERCOMMUNALITE :

• Convention avec AQTA du service de déclaration des locations de courte durée
***> Pour, à l'unanimité***

### RECENSEMENT :

• Désignation du coordonnateur communal, du recrutement d'agents recenseurs et des modalités de rémunération
***> Pour, à l'unanimité***

### URBANISME :

• Renouvellement de la convention d'instruction des autorisations d'urbanisme
***> Pour, à l'unanimité***

# L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

## A QUOI SERVENT LES COMMISSIONS MUNICIPALES ?

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur les éléments structurants de la vie de la Commune (budget, gestion des actifs ou encore conventions engageant la Commune…) mais il délègue la gestion courante au Bureau Municipal (le Maire et ses adjoints) qui peut s'appuyer sur des Commissions Municipales pour éclairer ses décisions.
Nous sommes bien présents aux Commissions Municipales (1 membre de notre groupe par commission) mais que s'y passe-t-il ?
Contrairement à ce qui a pu être dit en Conseil Municipal, les projets ne sont pas travaillés en commissions mais simplement présentés. A la marge quelques détails sont sujets à discussion. Le fondement des sujets a été travaillé avant. En groupe majoritaire ou simplement en Bureau Municipal ? Tout est déjà pensé, voire engagé avec des cabinets extérieurs...
Autant dire que les commissions ne sont donc pas réellement des groupes de travail actifs ; l'information est descendante et souvent non négociable. Il nous est donc difficile de faire valoir la voix des 47 % de votants que nous représentons. A l'aune d'un certain désengagement citoyen, le message n'est pas des plus positif.
Mais le début de l'année étant souvent source de bonnes résolutions, nous conservons l'espoir de voir changer cela !
Nous restons bien sûr à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de notre adresse mail (imaginonslaveniravecvous@gmail.com) ou notre page facebook (https://www.facebook.com/ImaginonslAvenirAvecVous). Blead Mad d'an holl.

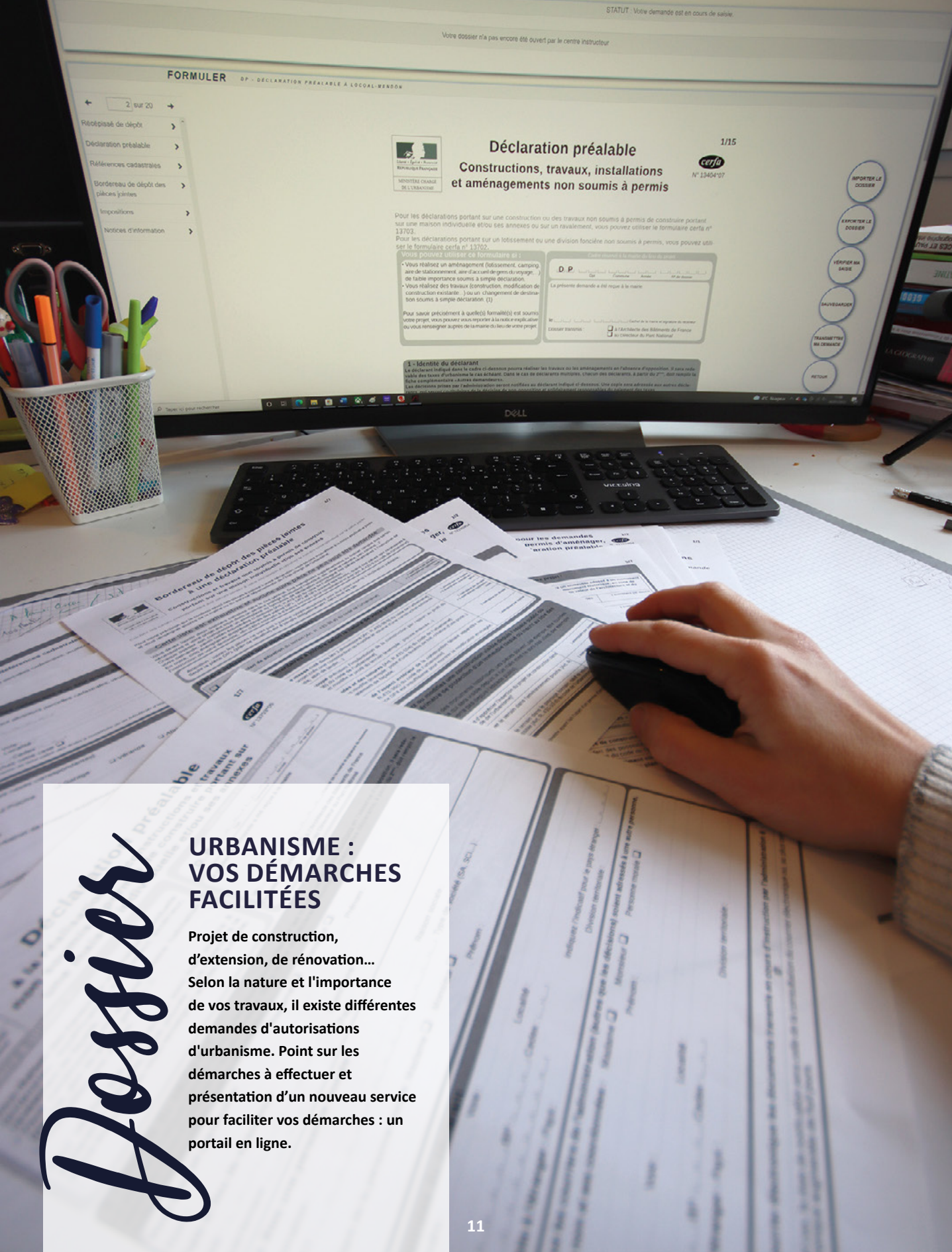


Dossier

# URBANISME : VOS DÉMARCHES FACILITÉES

**Projet de construction, d'extension, de rénovation… Selon la nature et l'importance de vos travaux, il existe différentes demandes d'autorisations d'urbanisme. Point sur les démarches à effectuer et présentation d'un nouveau service pour faciliter vos démarches : un portail en ligne.**

# QUELLES DÉMARCHES POUR QUELS TRAVAUX ?

***Selon la nature et l'importance de votre projet de travaux, il existe différentes démarches d'autorisations d'urbanisme.***

***Vous avez un projet de clôture, de construction neuve ou d'extension, de création d'une piscine ou d'un d'abri de jardin… ? Quelle que soit la nature de vos travaux, ceux-ci sont soumis à une autorisation d'urbanisme qui doit notamment permettre de vérifier que le projet en question respecte bien la règlementation locale (Plan Local d'urbanisme), s'intègre bien à son environnement (par ses caractéristiques architecturales, ses accès, ses raccordements aux réseaux publics…) et qu'il est conforme aux règles en vigueur en matière de construction (règlementation thermique, accessibilité…).***

## Le Certificat d'urbanisme

- **Certificat d'urbanisme informatif** (CUa)
- **Certificat d'urbanisme opérationnel** (CUb)

**Le certificat d'urbanisme est un document d'information, ce n'est pas une autorisation.**

**> IL EN EXISTE 2 TYPES :**

le certificat d'information et le certificat opérationnel. Le 1er donne les règles d'urbanisme sur un terrain donné, le 2ème vous renseigne sur la faisabilité d'un projet. La demande de certificat est facultative, mais elle est recommandée dans le cadre de l'achat d'un bien immobilier (terrain à bâtir ou immeuble) ou d'une opération de construction.

## La Déclaration préalable (DP)

- **Déclaration préalable pour une maison individuelle et/ou ses annexes** (DPMI)
- **Déclaration préalable** (construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire)
- **Déclaration préalable** (lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager)

La déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur. La déclaration préalable permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

## La déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

La déclaration d'intention d'aliéner est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption. Elle est destinée à informer, avant la vente, le titulaire du droit de préemption, la commune par exemple, afin qu'il puisse faire valoir son droit de priorité pour l'acquisition du bien.

**Cette déclaration est obligatoire pour tout propriétaire d'un bien inclus dans :**

- Un périmètre de droit de préemption urbain (DPU),
- Une zone d'aménagement différé (ZAD)
- Une zone de préemption dans un espace naturel sensible (ENS)
- Une zone de préemption de fonds de commerce.

## Le Permis de construire (PC)

Le permis de construire concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.

## Le Permis d'aménager (PA)

Le permis d'aménager est une autorisation d'urbanisme qui permet à l'administration de contrôler les aménagements réalisés sur un terrain. Il concerne, par exemple, la création d'un lotissement, d'un camping ou d'aires de stationnement. Les opérations soumises à cette autorisation peuvent varier si votre projet est situé dans le périmètre d'un secteur sauvegardé, dans un espace remarquable ou dans un milieu littoral à préserver.

## Permis de démolir (PD)

Le permis de démolir est une autorisation d'urbanisme nécessaire avant la démolition partielle ou totale d'une construction relevant d'une protection particulière ou située dans un secteur où ce permis est obligatoire. Lorsque la démolition est liée à un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite avec la demande de permis de construire ou d'aménager.

## Où se renseigner ?

Pour connaître les démarches à entreprendre ou vous renseigner sur la constructibilité d'un terrain, vous pouvez vous renseigner :

**> auprès du service Urbanisme de la mairie :**

**CONTACT**

**Tel. 02 97 24 60 87**
**Mail. urba@locoal-mendon.fr**

**Accueil sur rendez-vous le lundi.**

**> sur le site**

**service-public.fr**

## RAPPEL DES DÉLAIS D'INSTRUCTION

### Certificats d'urbanisme

**> INFORMATIF : *1 mois***
**> OPÉRATIONNEL : *2 mois***

### Déclaration préalable

**1 mois ou 2 si le projet se situe dans le périmètre des architectes des bâtiments de France (sites inscrits ou site classés) : voir le plan des servitudes du PLU.**

### Permis de construire

**> 2 mois pour les demandes de permis de construire de maison individuelle et pour les demandes de permis de démolir.**

**> 3 mois pour les autres catégories de permis de construire et les permis d'aménager.**

**> 2 à 6 mois si le projet se situe dans le périmètre des architectes des bâtiments de France (sites inscrits ou sites classés) : voir Plan des Servitudes du PLU.**
**Un permis est valable trois ans à compter de sa délivrance.**

**A NOTER : c'est le service urbanisme de la mairie qui assure la complétude des dossiers. L'instruction des dossiers est réalisée par un service prestataire d'Auray Quiberon Terre Atlantique, Instruction du Droit des Sols (IDS).**

# LE PORTAIL DE L'URBANISME

***Auray Quiberon Terre Atlantique a développé un service intercommunal en ligne, dédié aux démarches d'urbanisme. Explications pour mieux comprendre en quoi consiste cette dématérialisation.***

Depuis le 1er janvier 2022, un usager doit pouvoir déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Celles de plus de 3500 habitants doivent également assurer leur instruction sous forme dématérialisée. AQTA a donc développé un outil commun :

le **« Portail de l'Urbanisme »**.

## Comment fonctionne le Portail de l'Urbanisme ?

Le Portail de l'Urbanisme est un dispositif de dématérialisation des démarches d'urbanisme ouvert aux particuliers, entreprises et professionnels de l'urbanisme (notaires, géomètres, architectes, maîtres d'œuvre, etc.).

**Pour les Locoalo-Mendonnais, l'accès se fait depuis le site web de la commune :**

**(Accueil > Cadre de vie > Urbanisme> Dépôt de dossier).**

Outre les permis de construire, toutes les démarches d'autorisation d'urbanisme sont réalisables en ligne. Si vous le souhaitez, vous n'avez donc plus à vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier.

**Concrètement, chaque demandeur dispose d'un espace personnel et sécurisé de suivi de ses dossiers.**

## Le Portail de l'Urbanisme permet :

> De **consulter le zonage et les règles du Plan Local d'Urbanisme** (PLU).

> De **formuler une demande d'autorisation**
(et de renseigner en ligne le formulaire CERFA correspondant).

> De **joindre toutes les pièces justificatives**.

> De **suivre ses demandes**, de **les compléter** (éléments manquants), de les archiver…
Chaque envoi génère un accusé de réception et une mise
à jour de l'évolution du dossier.

## Maintien du service en direct

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours **possible de déposer les demandes directement au service Urbanisme de la mairie ou par courrier**.

Le service reste par ailleurs actif pour renseigner et aider à la préparation des dossiers de usagers.

De même, les personnes qui souhaitent être accompagnées pour leurs démarches en ligne peuvent prendre rendez-vous ou suivre des ateliers avec le conseiller numérique (lire p.8).

## ÉVOLUTION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

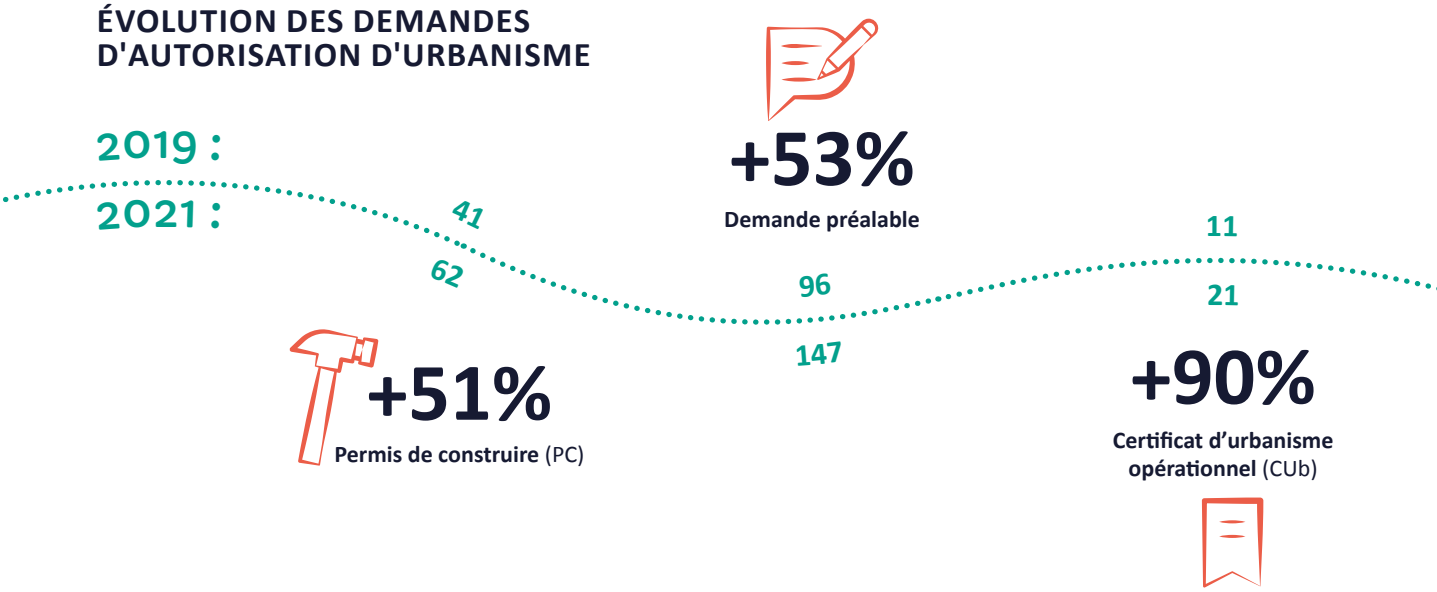

**+6%**

**Certificat d'urbanisme informatif** (CUa)

132 27

140 41

**+51%**

**Déclaration d'intention d'aliéner** (DIA)

# LES ATOUTS DU PORTAIL DE L'URBANISME

## #1 plus simple

L'usager dépose sa demande d'urbanisme **en quelques clics**.

***Le + :*** un outil « coup de pouce ».

Ce service d'assistance permet de **déterminer quel formulaire est nécessaire**, mais également de bénéficier d'un **pré-remplissage**, pas à pas.

## #2 plus rapide

L'usager peut déposer sa demande quand il le souhaite et **maîtrise** davantage **la durée d'instruction de son dossier** (suivi, dépôt de pièces manquantes, échanges...).

## #3 moins de gaspillage

Ce Portail offre une **alternative** au dépôt des dossiers en version papier, jusqu'alors photocopiés en plusieurs exemplaires (entre 5 et 7 par dossier, comportant plusieurs dizaines de pages chacun a minima) et **limite les frais** liés aux échanges courrier.

## #4 accessible

**Ouvert 24h/24 et 7 jours/7**, l'usager s'affranchit des horaires d'ouverture des mairies. Il peut accéder à une **messagerie dédiée** pour aider les utilisateurs dans leurs premiers pas.

Ainsi, le niveau de service, que l'on habite loin de sa mairie ou non, est identique et égalitaire pour tous les habitants du territoire.

## #5 sécurisé

Chaque utilisateur bénéficie d'un compte qui lui est personnel et totalement confidentiel. L'outil numérique offre ainsi une **sécurisation totale des données**.
Il est d'ailleurs possible de **conserver des archives de vos données**, ce qui permet de pouvoir réutiliser des pièces fournies lors d'une demande d'autorisation précédente (comme le plan de situation de son domicile par exemple).

# À la découverte de

## LA QUENOUILLE DE SAINTE-BRIGITTE À LA POINTE DE LISTREC

La quenouille de Sainte-Brigitte (connue sous le nom de Queguil Brehet ou encore Lech de Men-er-Menah) est une stèle datant de l'Age du fer, dressée à l'entrée de la presqu'île du Plec.

Cette stèle est à l'origine ce que l'on appelle un lec'h, une pierre oblongue d'origine gauloise. À cette époque, les lec'hs indiquaient la présence d'une tombe ou d'une nécropole. Au fil des siècles, certains lec'hs ont pu être réemployés pour servir de jalon sur les routes. Avec l'émergence du christianisme de nombreux lec'hs furent christianisés.

La légende raconte que la "quenouille de Brigitte" fut abandonnée ici par la sainte avant de quitter la terre. La christianisation de ce symbole païen au 17e siècle est sans doute associée à la construction de la chapelle Sainte Brigitte située sur l'île du Plec, à moins d'un kilomètre.

Ce monument très particulier, inscrit aux Monuments historiques dès 1937, est composé de trois éléments superposés : un cylindre tronconique mesurant près de 3 mètres en forme la base, une pierre sommairement taillée portant un Christ en croix et une pierre conique coiffent le tout. L'ensemble mesure près de 4 mètres.

Du fait de sa forme et du nom de "quenouille", elle est perçue comme un symbole de fertilité. À Sainte-Brigitte, les femmes lui reconnaissaient des vertus quant à la maternité. Les femmes stériles la priaient pour avoir des enfants, les femmes enceintes pour assurer une grossesse favorable, les femmes en couches pour obtenir une heureuse délivrance, les jeunes mères pour avoir du lait, etc. Cette sainte irlandaise, abbesse de Kildare, décédée en 563, a bénéficié d'un culte spécifique de la chrétienté bretonne, surtout dans les évêchés de Vannes et de Quimper.

# KEGEL BREC'HED E BEG AN ISTREG

Kegel santez Brec'hed – anvet ivez Lec'h Maen-ar-Menac'h – a zo ur maen-sav a oadvezh an Houarn savet just kent erru àr gourenez ar Pleg.

Ar maen-sav a zo, e gwirionez, ul lec'h : ur maen hirvoan galian. E gre ar C'halianed e veze implijet lec'hoù da verchiñ bezañs ur bez pe ur vered. A-hed ar c'hantvedoù goude eh eus bet adimplijet lec'hoù 'zo evel bonnoù a-hed an hentoù. Lod-kaer anezhe a zo bet kristenaet pad eo erruet ar gristeniezh.

Hervez ar vojenn e vehe bet chomet he c'hegel àr-lerc'h ar santez pa guitaas an douar. Pechañs e c'heller liammiñ an arouez pagan bet kristenaet er 17vet Ktvd get bezañs chapel Stez Brec'hed savet àr enezenn ar Pleg bihanoc'h eget ur c'hilometr pelloc'h.

Ar monumant, douget àr roll ar monumantoù istorel abaoe 1937, a zo dibar a-walc'h. Teir lodenn a ziforc'her ennañ, tri zamm lakaet unan àr an all : ur grenngernenn tost 3 metrad a uhelded ec'h ober an troad, àrni ur maen braskizellet get ur C'hrist àr ar groaz ha, àr al lein, ur maen pikernek. Tost 4 metrad a uhelded en holl d'an holl.

E stumm hag an anv « kegel » roet dezhañ a c'hellahe ober anezhañ ur simbol ar frouezhusted. Santez Brec'hed a oa anavet get ar gwragez evit bout mat e-keñver ar pezh a selle ar mammelezh. Pedet e veze get ar gwragez difrouezh evit dougen, get ar re é tougen evit kas o frouezh dizrouk betek an termen, get ar re é wilioudiñ evit er ganiñ diarvar, get ar mammoù yaouank nevez gwilioudet evit bout laezh, hag all. Ar santez-se, ganet en Iwerzhon, bet abadez Kildare ha marvet e 563, a zo bet enoret er bed kristen breton ; dreist-pep-tra e eskoptioù Gwened ha Kemper.

# À la lecture de

## LIVRES ANIMÉS

***Les pages d'un livre animé contiennent des mécanismes développant en volume ou mettant en mouvement certains de leurs éléments. Le livre animé est ludique, dynamique, créatif, complexe et présente des intérêts pédagogiques :*** il place le lecteur dans une position active, en suscitant des manipulations et en stimulant l'imagination.

### Horaires de septembre à juin :

*Mar.* **16h-18h30**
*Mer.* **10h-12h30 / 14h-18h30**
*Ven.* **16h-18h30**
*Sam.* **10h-13h**

### LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE LIVRES ANIMÉS :

- Les pop-up
- Les livres-accordéon
- Les livres méli-mélo
- Les livres à trous ou à découpes
- Les flip-book
- Les livres à rabats, cachettes, tirettes, flip-flap …
- Les livres avec jeux d'image
- Les livres à toucher
- Les livres en tissus ou en plastique
- Les livres en scène
- Les livres avec applications numériques

**Retrouvez tous nos livres animés sur www.mediatheques-terre-atlantique.fr**

## COUPS DE ♥ DES BIBLIOTHÉCAIRES

### IL EST L'HEURE D'ALLER AU LIT MAINTENANT !

**d'Edouard Manceau**

Albin Michel Jeunesse – 2016 – A MAN

*« Avoir dans les mains un livre magique grâce à l'application « Histoires animées », nous permet d'entrer dans l'histoire, de l'animer et d'en devenir complice. Une expérience très intéressante ». Patricia*

### UN LIVRE

d'Hervé Tullet

Bayard Jeunesse – 2010 – A TUL

*« Un livre qu'on lit… mais aussi qu'on touche, qu'on frotte, qu'on secoue ! la magie opère à chaque lecture » Sophie*

# Agenda et état-civil

## JANVIER /FÉVRIER

• Exposition photos
> « Portraits d'Asie »
de Marie Gory
Médiathèque Le Courtil

## MARDI 22 FÉVRIER

• Soirée Cabaret
20h30, chez l'habitant
> Tarif : participation libre

## JEUDI 24 FÉVRIER

• Séance Bébé lecteur
Médiathèque du Courtil, 10h15

## SAMEDI 26 FÉVRIER

• Repas
de l'Hermine football
> Ouvert à tous
Salle Emeraude

sous réserve d'allègement des mesures sanitaires

## SAMEDI 5 MARS

• Cérémonie
de citoyenneté
> Remise des cartes d'électeurs aux
nouveaux citoyens

## DIMANCHE 6 MARS

• Théâtre
> Les manuscrits du
Deluge, MM Bouchard
Salle Emeraude, 17h

## SAMEDI 12 MARS

• Loto de l'école
Marcel Pagnol Landaul
Salle Emeraude

## DU VENDREDI 18 AU DIMANCHE 20 MARS

• Festival Jeu de Lettres
de Cardinal
Salle Emeraude

## JEUDI 24 MARS

• Séance Bébé lecteur
Médiathèque du Courtil, 10h15

## VENDREDI 25 MARS

• Méliscènes
> Kazu et les hommes
volants
Salle Emeraude

## SAMEDI 26 MARS

• Carnaval
> Dans le bourg

• Fest-noz soutien
à Joachim
> Sonerien Du, Fleuves,
Frères Mahevas...
Salle Emeraude

sous réserve d'allègement des mesures sanitaires

## MARDI 29 MARS

• Soirée Cabaret
20h30, chez l'habitant
> Tarif : participation libre

## SAMEDI 2 AVRIL

• Semaine
d'alternatives
aux pesticides
> Troc de graines,
ateliers, animations...
Place de l'Eglise

**Covid-19**
**Selon l'évolution de la situation sanitaire et des mesures en vigueur, certains événements sont susceptibles d'être reportés ou annulés**

## NAISSANCES

*11 octobre*
Candice KERBOEUF

*26 octobre*
Dune VALLET CALLEDE

*6 novembre*
Lésia PLUMER

*9 novembre*
Maïwenn CLIN MARTINEZ

*27 novembre*
Anna ROUSSEAU

*14 décembre*
Alix BLAISE

*24 décembre*
Antonyn BERTHY

## DÉCÈS

*12 octobre*
Yannick GUEHENEC

*13 octobre*
Anne LE GROUHEC

*25 octobre*
Jean LE NY

*1er novembre*
Chantal LE FLOC'H

*8 novembre*
Marie-France DUVAL

*18 novembre*
Marie Madeleine GOASMAT

*27 novembre*
Gilbert LE HUEC

*18 décembre*
Marie Thérèse LE BAYON

*24 décembre*
Raymond COGAN

Chañs ha bonheur evit ar blez nevez

# MEILLEURS VŒUX

# 2022

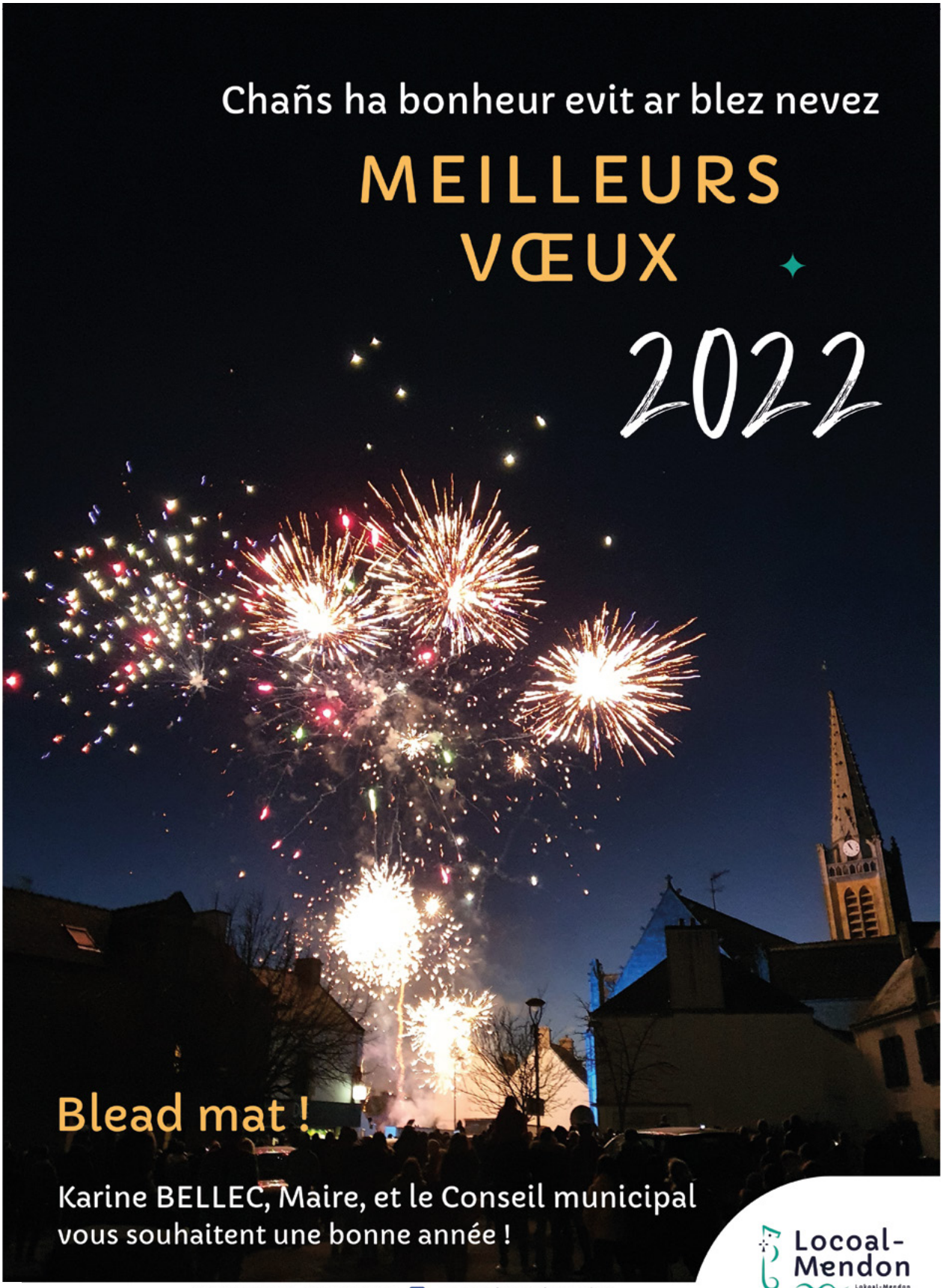

## Blead mat !

Karine BELLEC, Maire, et le Conseil municipal
vous souhaitent une bonne année !

Locoal-Mendon
Lokoal-Mendon

www.locoal-mendon.fr mairielocoalmendon